



Pour vous – chez vous

**ASAD**

Vallée de Tavannes  
et Petit-Val

# Rapport d'activité 2021

## Mot de la directrice

« L'extraordinaire se  
trouve sur le chemin des  
gens ordinaires »

*Paulo Coelho*

Le COVID, les restrictions, les difficultés politiques et économiques, les incertitudes et l'éloignement social sont des sujets, qui hélas, font partie de notre quotidien...

Prenons un moment pour regarder autour de nous autrement...  
Et si l'extraordinaire existait, même au sein des épreuves ?

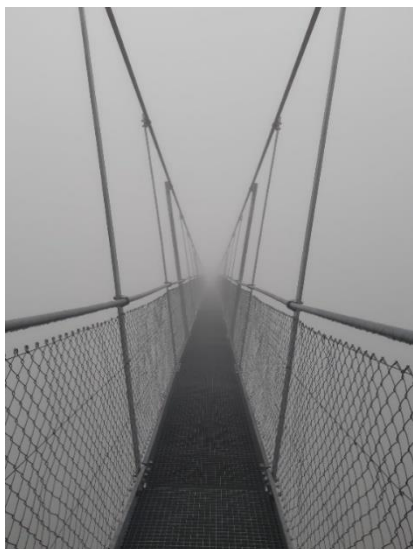
Et si l'entraide, la bienveillance, le souci de l'autre étaient présents ? Si l'envie de faire mieux chaque jour nous habitait ? Si le réflexe naturel de protéger et prendre soin faisait partie de nos actions au quotidien ? L'extraordinaire se trouve sur le chemin des gens ordinaires. Les collaboratrices de l'ASAD se sont montrées extraordinaires, au cœur des épreuves.

Merci à chacune...

La directrice  
Lucia Cardoso

## Mot du président

### Aller de l'avant malgré les incertitudes



Franchir la passerelle qui enjambe la moraine du glacier de Corbassière à 100 mètres en contrebas peut dissuader.

Il s'agit pourtant d'un passage obligé.

Si l'on pèse le pour et le contre, le choix est en principe de la franchir, sachant que la passerelle en question garantit de rejoindre la cabane la plus proche avant la nuit.

Cette illustration nous introduit au cœur du thème du flou et des incertitudes qui ont marqué l'année 2020 de leur empreinte.

A qui d'entre nous ne reste-t-il pas des souvenirs en lien avec de telles incertitudes, que ce soit sur les plans sanitaire, économique, politique, mais aussi dans les relations plus proches ?

L'Association d'aide et de soins à domicile de la Vallée de Tavannes et du Petit Val n'a pas été épargnée, sur le plan des décisions à prendre dans ce contexte.

Et dans ces situations, où les doutes, les incertitudes se montraient insistants, la préoccupation de la direction passait notamment par le fait de mettre l'accent sur une passerelle menant bel et bien à l'endroit recherché, ceci dans des conditions de sécurité optimales pour les patients, ainsi que pour le personnel dans son ensemble.

L'AG 2020 ayant eu lieu à distance, le comité de l'ASAD avec la directrice, avait choisi de repousser certaines décisions stratégiques à l'AG 2021, ne se doutant pas que cette dernière aurait lieu, elle aussi à distance.

Conscient que les décisions ne peuvent pas systématiquement être remises au lendemain, le comité vous invite pourtant, à l'occasion de cette édition 2021, à vous prononcer sur des décisions importantes, puisque celles-ci touchent aux modifications des statuts.

En tant que membres de l'AG, vous êtes invité-e-s à vous prononcer sur des modifications touchant principalement aux domaines des rapports entre l'ASAD et les communes et de l'agrandissement du bassin de recrutement des membres du comité.

Déjà d'actualité dans le rapport 2020, la recherche de membres à l'aise et compétents dans un ou plusieurs domaines des soins à domicile demeure une préoccupation. Depuis quelques mois, nous bénéficions de la précieuse collaboration du Dr Horton. Toutefois, les statuts actuels ne rendent pas possible son éligibilité, pour des raisons de limites géographiques.

Je tiens aussi à mentionner qu'à ce jour, ce sont 5 membres qui forment notre comité. Il s'agit là du minimum, selon les statuts de l'ASAD, raison de la proposition de modification de l'article en question.

Le comité sait l'importance que vous donnez à la vie publique et plus spécifiquement, à la bonne santé de notre population, ce qui est un gage de qualité, il vous en remercie.

De tout cœur un grand merci pour l'intérêt que vous portez à l'ASAD.

Le président :  
Jean-Marc Knuchel



# Activité 2020

## Pandémie COVID 19

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie du COVID 19. Au mois de mars, l'ASAD a dû faire face aux difficultés d'approvisionnement en matériel de protection. Les informations et consignes reçues étaient parfois contradictoires et arrivaient tardivement. L'ASAD a toujours su avoir une longueur d'avance et mettre en place les mesures de protection nécessaires pour garantir une gestion minutieuse des risques. La gestion rigoureuse en situation de pandémie et la profonde conscience professionnelle de chaque collaboratrice ont permis à l'ASAD de maintenir (et même augmenter) le nombre de prestations fournies.

Nous rappelons encore une fois le soutien reçu de la population en période de confinement, comme par exemple le don de masques ou l'aide précieuse de jeunes bénévoles, qui ont pris le relais pour la livraison des repas pendant quelques semaines. Ce qui a permis à l'ASAD de protéger la santé de l'équipe de bénévoles en place, qui faisaient partie des personnes vulnérables.

## Re- certification ISO 9001 : 2015

L'ASAD a obtenu, une fois de plus, la certification ISO 9001 : 2015. Cette norme promeut le management de qualité et l'orientation client.

## Motion Zybach – soutien des communes

Suite aux changements prévus par le canton sur le nouveau contrat de prestations 2021 (révision du financement du déplacement et des tâches d'organisation, abolition du financement complémentaire pour les prestations spécialisées), Madame Ursula Zybach, présidente de l'association cantonale faîtière de l'Aide et soins à domicile, avec le soutien de dix députés de tous horizons politiques, a déposé la motion « Garantir des prestations extrahospitalières de haute qualité dans tout le canton de Berne ! ». Cette motion a été débattue au Grand Conseil, lors de la session de novembre. Les points sujets à décision étaient les suivants : le maintien du financement complémentaire pour les prestations spécialisées ; la révision du financement des prestations de déplacement (qui prend en compte l'hétérogénéité du territoire du canton de Berne, notamment en ce qui concerne les régions rurales, sujettes à de plus longs déplacements) ; la prolongation de la durée contractuelle du contrat de prestations (actuellement d'une année), pour favoriser des perspectives de planification des ressources à moyen terme.

Nous voulons relever l'investissement et l'engagement de nos représentants communaux, par le biais du Jb.B (Jurabernois.Bienne) l'organisation qui réunit les 40 communes du Jura bernois, Bienne et Evilard. Le comité du Jb.B a été profondément conscient des enjeux pour la santé des citoyens, si les changements prévus par le canton entraînent en vigueur. Les représentants du comité ont envoyé leur prise de position commune à ce sujet à chaque membre du Grand Conseil.

Les points de la motion ont tous été acceptés, soit sous forme de motion, soit sous forme de postulat. Nous sommes reconnaissantes, au nom de nos clients, de cette prise de conscience politique.

Malheureusement, dans la pratique, le canton a maintenu sa décision de supprimer le financement complémentaire des prestations spécialisées... et la nouvelle durée contractuelle du contrat de prestations n'est pas encore connue à ce jour.

## Manuel des Finances Spitex 2021

Avec le manuel de comptabilité destiné aux organisations d'Aide et de soins à domicile (Manuel Finances), Aide et soins à domicile Suisse procure une base importante aux organisations d'aide et de soins à domicile pour la gestion de leur comptabilité et de leurs performances. Le manuel a été élaboré par des experts (financiers) des organisations d'Aide et soins à domicile sous la direction d'un mandataire externe.

Le Manuel comprend plusieurs parties, dont 3 principales :

- Comptabilité financière
- Comptabilité analytique
- Relevé des temps et prestations

La mise en place du nouveau manuel des finances a occupé nos équipes pendant le deuxième semestre 2020. Il a, en outre, demandé différents développements informatiques.

# Coup d'œil sur 2021

## Etude SPOTnat

SPOTnat est l'acronyme du projet en allemand « Spitex Koordination und Qualität – eine nationale Studie » qui traite de la coordination et de la qualité de l'aide et des soins à domicile, au niveau national.

Ce projet est géré par l'Institut des sciences infirmières de l'Université de Bâle. Environ 100 services d'aide et de soins à domicile, de toute la Suisse participent à cette étude, dont l'ASAD.

### **Pourquoi une étude sur les services d'aide et de soins à domicile ?**

- Le nombre de personnes âgées et de malades chroniques augmente
- La durée du séjour à l'hôpital est de plus en plus courte
- Les personnes touchées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible
- On constate une pénurie croissante de personnel soignant qualifié
- La pression des coûts sur les services de soins à domicile augmente régulièrement
- On ne sait que peu de choses sur les services de soins à domicile suisses
- En Suisse aucune étude n'a traité de la coordination et de la qualité des soins dans les services d'aide et de soins à domicile

### **SPOTnat a pour objectif de répondre aux questions suivantes :**

- Comment les exigences juridiques et les mécanismes de financement façonnent-ils l'organisation opérationnelle d'un service de soins à domicile (par ex. les structures du personnel) ?
- Comment ces conditions réglementaires et l'organisation opérationnelle affectent-elles la coordination du service de soins à domicile ?
- Comment une bonne coordination est-elle liée à la qualité des soins / de l'accompagnement des clients (par ex. le nombre de visites chez le médecin généraliste ou d'admissions à l'hôpital) ?
- Comment la qualité de l'environnement de travail aux soins à domicile est-elle liée à des questions du personnel telles que la satisfaction au travail ou les absences ?

### **Comment ça fonctionne ?**

Par le biais de questionnaires distribués au service, aux employés, aux clients et à une personne de leur entourage.

Une centaine de nos clients, ainsi que leurs proches, ont reçu un questionnaire à remplir. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur participation, si importante à nos yeux.

## Travaux d'assainissement des locaux de l'ASAD

Le bâtiment sis à la route de Sorvilier 21 a changé de propriétaire. Des travaux d'assainissement, la réfection des façades, ainsi qu'un réaménagement des locaux intérieurs auront lieu tout au long de l'année 2021. En effet, d'importants problèmes de régularisation thermique du bâtiment, menant à des températures insupportables, tant en été avec la chaleur, qu'en hiver avec le froid, justifient la remise à neuf de l'ensemble du bâtiment. Le nouveau propriétaire souhaite garder l'esthétique du bâtiment, propre à son époque !



Aide et Soins à Domicile de la vallée  
de Tavannes et du Petit-val

Route de Sorvilier 21  
2735 Bévilard



[www.serviceasad.ch](http://www.serviceasad.ch)

[secretariat@serviceasad.ch](mailto:secretariat@serviceasad.ch)

032 492 53 30

[aide-soins-domicile-tavannes.ch](http://aide-soins-domicile-tavannes.ch)

